

La mémoire oubliée

Élie Castiel

Number 211, January–February 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/48714ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Castiel, É. (2001). La mémoire oubliée. *Séquences*, (211), 3–3.

Comité exécutif : Yves Beauregard, Élie Castiel, Maurice Elia, Pierre Valcour

Directeur de la publication : Yves Beauregard

Conseiller à la direction : Yves Beaupré

Rédacteur en chef : Élie Castiel

Assistant à la rédaction : Carlo Mandolini

Rédaction : Luc Chaput (documentaliste), Dominique Pellerin (correctrice), Pierre Ranger (coordonnateur)

Ont collaboré à ce numéro : Dominic Gagnon, Maurice Elia, Sandro Forte, Pascal Grenier, André Habib, Monica Haim, Alexandre Laforest, Mathieu Perreault, Charles-Stéphane Roy, Philippe Théophanidis, Julie Tremblay, Claire Valade

Correction : Alexis Ducouré

Direction artistique : FRANCE GAGNON COM.
Tél. : (514) 597-2425

Publicité et promotion : CINÉ MÉDIA COM.
Tél. : (514) 930-5437

Comptabilité : Josée Alain

Conseiller juridique : Guy Ruel

Impression : Imprimerie La Renaissance

Distribution : La Maison de la Presse Internationale
Tél. : 1-800-463-3246 poste 405

Rédaction et courrier des lecteurs : *Séquences*, 1600, avenue de Lorimier, bureau 41, Montréal (Québec) H2K 3W5

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. *Séquences* n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont soumis.

Administration, comptabilité et anciens numéros : s'adresser à *Séquences*, C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
Téléphone : (418) 656-5040
Télécopieur : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Tous droits réservés

ISSN-0037-2412 • Dépôt légal : 2^e trimestre 2000

Séquences publie six numéros par année.

Abonnement : Josée Alain

C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
Téléphone : (418) 656-5040
Télécopieur : (418) 656-7282

- 25 \$ (tarif individuel) + taxes : 28.49 \$
- 40 \$ (tarif institutionnel) + taxes : 45.58 \$
- 52 \$ (tarif étranger)
- 70 \$ (abonnement de soutien)

Séquences est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) <http://www3.sympatico.ca/sodep>. Elle est indexée par Repère et par l'Index des périodiques canadiens.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Séquences est publiée avec l'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal et du Conseil des arts du Canada.



La mémoire oubliée



Le Chat dans le sac, un film incontournable de la collection de la CO

Nous aurions voulu commencer la nouvelle année sur une note plus joyeuse, mais en tant que revue spécialisée en cinéma, responsable de se tenir au courant de tous les aspects liés à l'industrie, nous avons le devoir de nous prononcer sur la situation dans laquelle se trouve la Cinémathèque québécoise.

Au moment de rédiger ces lignes, cette institution traverse sans doute une des pires crises de son histoire. Avec un déficit se dirigeant d'ici quelques mois vers le million de dollars, les administrateurs n'ont guère le choix que de léser sur les dépenses. Arrêt de certaines activités, coupure de budgets, élimination sans doute de certains postes... cela va de soi. Des mesures ostensiblement draconiennes s'imposent. Le cri d'alarme est sonné. Pour contrer la situation, la ministre de la Culture et des Communications du Québec a injecté une aide supplémentaire non récurrente d'une somme de 161 000 dollars, tout en sommant les administrateurs de trouver des moyens pour venir à bout de la crise financière que l'organisme traverse.

Comme palliatif à une situation qui s'avère d'ores et déjà catastrophique, cette somme est ridicule. Qu'advientra-t-il à long terme ? On ne peut voir là qu'une façon de maintenir artificiellement en vie le malade avant qu'il ne finisse par rendre le dernier soupir. Devant cette réalité intenable qui menace une institution nationale, il ne suffit pas de s'insurger comme l'ont déjà fait plusieurs médias, mais au contraire commencer à se poser des questions sur l'organisation générale de l'institution en cause. Faudrait-il revoir son fonctionnement administratif ? Quelles sont les mesures à suivre pour mieux gérer les budgets ? Certaines activités sont-elles nécessaires ? La médiathèque devrait-elle demeurer un service gratuit sans distinction des clientèles visées ? Est-ce que la Cinémathèque devrait rester un organisme privé ? Ce début d'année est le moment propice pour que ses administrateurs se penchent sérieusement sur la structure et le fonctionnement d'une telle institution, pour qu'elle persiste contre vents et marées, pour qu'elle puisse appliquer le mandat qu'elle détient, c'est-à-dire, préserver la mémoire du cinéma.

Élie Castiel